

Depuis le début de l'année, avec les collègues, le SNUipp-FSU est à l'offensive sur la question du temps de travail des enseignant-es. Il est grand temps que le Ministère reconnaisse l'ensemble des tâches que nous effectuons, ce fameux travail invisible. Notre action sur les APC commence à payer. Le ministère vient de déclarer au SNUipp-FSU sa volonté d'ouvrir des discussions et propose un groupe de travail sur les APC. Afin de peser sur ces discussions pour contraindre le ministère à répondre également sur la reconnaissance de notre travail invisible et sur nos obligations de service, le SNUipp-FSU appelle les enseignants des écoles à renforcer l'action. C'est le moment ! Plus nous serons nombreux, plus le SNUipp-FSU pèsera pour que les discussions répondent à nos demandes.

L'obtention de la baisse de notre temps de travail est une nécessité, la revalorisation de nos salaires et de nos carrières l'est tout autant. Si des avancées ont été obtenues, elles ne sont pas suffisantes. Le SNUipp-FSU continue donc ses interventions dans le cadre de la négociation en cours et appelle notamment à une mobilisation nationale le mercredi 30 novembre pour faire entendre la voix de nos collègues exclu-es de l'ISAE.

Outre les stages d'ores et déjà programmés, le SNUipp-FSU Paris continue d'organiser des réunions et stages afin de réunir les collègues et d'offrir un cadre de débat collectif : le 13 décembre, réunion sur les nouvelles modalités d'évaluation des enseignant-es et les nouvelles carrières, le 13 janvier, réunion sur le nouveau statut des psychologues scolaires, le 23 février, stage spécial école maternelle... Nous vous y attendons nombreuses et nombreux.

En attendant, rejoignez-nous, syndiquez-vous pour renforcer l'action de notre syndicat !

Jérôme Lambert

Sommaire

- p. 2 GT Affectation en 6ème
- p. 3 Stage maternelle
- p. 4 Budget de la Mairie de Paris
- p. 5 RIS Evaluation, carrière, promotion
RIS Psychologue scolaire
- p. 6 Mobilisation pour les exclu-es de la revalorisation
Carrière : permutations, promotions, liste d'aptitude
- p. 7 Logement : audience avec le rectorat
- p. 8 Bulletin d'adhésion

Groupe de Travail du 17 novembre

Affectation en 6ème

Un groupe de travail comprenant les représentants des personnels et des parents d'élèves a été réuni le 17 novembre par l'académie. Il avait pour objet de faire un bilan des affectations en collège à la rentrée 2016, d'apporter des précisions concernant la mise en place d'Affelnet 6e et de présenter la manière dont l'académie comptait améliorer la mixité sociale en collège.

Bilan des collèges

À la rentrée 2016, 19 000 élèves ont été affectés en collège dont environ 13 000 en 6e. Près de 6 000 affectations concernaient l'entrée en 4e d'élèves scolarisés dans le privé pour pouvoir ensuite participer en fin de 3e à la procédure d'affectation en lycée public.

Les demandes de dérogations sont en augmentation. 938 demandes ont été acceptées sur 3 338 demandes. 58 % des dérogations acceptées invoquaient des motifs d'ordre pédagogique (Cham, sections sportives ou internationales), 26 % des motifs de convenances personnelles, 16 % des motifs médico-sociaux.

Affelnet 6ème

L'académie a informé les membres du GT qu'Affelnet 6e ne serait pas mis en place avant la rentrée 2018 car l'outil nécessite une adaptation aux spécificités parisiennes. En effet la sectorisation (la détermination du collège de secteur en fonction de l'adresse) change de 30 % chaque année jusqu'au mois de mars et com-

plique la procédure d'affectation. Elle a précisé qu'Affelnet 6e était en place sur tout le territoire sauf à Paris et à Mayotte.

Rôle des directeurs, directrices d'école

Le SNUipp-FSU Paris a tenu à réaffirmer devant l'académie son opposition au rôle qu'elle fait jouer aux directeurs-trices d'école dans la vérification des adresses des futurs collégiens. On se rappelle que cela leur avait été demandé l'année dernière à titre exceptionnel compte-tenu du déménagement du rectorat. Et bien, l'exception devient la règle. Le DASEN a déclaré qu'il entendait nos arguments mais qu'il ne changerait pas de position.

Mixité sociale : secteurs multi-collèges

Renforcer la mixité sociale au collège est un objectif de la politique ministérielle depuis 2015. Le premier levier pour y parvenir est la sectorisation selon l'académie. Elle y travaille en lien avec la Ville

de Paris dont c'est la compétence.

Toutefois le rectorat a l'intention d'aller un peu plus loin en expérimentant 4 secteurs multi-collèges dans les 18e, 19e et 20e arrondissements. Deux modalités sont à l'étude. La première consisterait à séparer les niveaux par collèges (6e et 5e dans un collège, 4e et 3e dans l'autre). La seconde tiendrait compte dans l'affectation des élèves du quotient familial, de la distance géographique et du vœux des familles. Bien sûr pour parvenir à une réelle mixité sociale, le choix des familles pourrait être contrarié.

Pour l'instant les choix ne sont pas définitifs. Des réunions de concertation vont avoir lieu avec les élus d'arrondissement, les principaux de collèges, les IEN et les directeurs-trices d'écoles. Le SNUipp-FSU Paris a réclamé que des réunions élargies avec les familles soient aussi envisagées afin de les informer et ne pas laisser les directeurs-trices d'école seuls face à leurs inquiétudes. Cela a été accepté par le DASEN adjoint chargé des collèges.

Livret numérique

C'est du n'importe quoi !

Depuis la fin de l'année scolaire passée, le SNUipp-FSU revendique un moratoire sur la mise en place du LSUN. Le Ministère s'est entêté et a voulu imposer son application. Or, manifestement, il n'est pas prêt ! Les dysfonctionnements techniques se multiplient sans que nous sachions quand ils seront résolus, certaines circonscriptions n'ont même pas organisé d'animation

pédagogique pour informer les collègues et présenter ce nouveau dispositif.

Les collègues se retrouvent donc à la fin du premier trimestre à ne plus savoir que faire, à réorganiser les rendus de livrets aux parents d'élèves sans savoir quel support utiliser... Ce n'est absolument pas respectueux de notre travail et dénote d'une vision ministérielle technocratique

de celui-ci. C'est insupportable !

Un débat a eu lieu en comité technique, le Dasen a indiqué que les dysfonctionnements étaient en cours de traitement. Au regard de l'évolution de la situation, le SNUipp-FSU va de nouveau interpellé l'académie pour que la clarté soit faite sur l'application de ce dispositif.

Décès de notre camarade Guy Bremesse

Le SNUipp-FSU a la tristesse de vous faire part du décès de notre ami Guy Bremesse. Guy était un fervent militant de l'école publique. Tout au long de sa vie, il n'a eu de cesse de lutter pour une société plus juste et plus solidaire. Guy a été un des fondateurs de notre syndicat, a exercé des responsabilités au niveau national et a été de longues années représentant du personnel.

Nous aurons à cœur de continuer les multiples combats de notre camarade et à porter haut ses valeurs. Toute l'équipe du SNUipp-FSU Paris se joint à la peine de ses proches et ami-es.



Audience avec la Mairie de Paris

Budget de la Ville (Car, Classe de découverte, PVP,...)

A leur demande, les représentant-es du SNUipp-FSU Paris ont été reçus le 10 novembre en audience par Mme Cordebard, adjointe à la Maire de Paris chargée des affaires scolaires afin de porter les revendications des écoles concernant le budget municipal consacré aux écoles.

Budget de la Ville : maintien des moyens

Mme Cordebard a d'abord indiqué que le budget global consacré à l'éducation ne baissait pas mais que des lignes budgétaires restaient, à cette étape, à préciser et relevait d'arbitrages au cours du mois de décembre.

Classes découvertes, chèque libre, ateliers bleus, classe à Paris...

A ce stade, la Mairie annonce un maintien du budget sans préciser le détail d'un budget voté dans les grandes lignes et qui se construira ultérieurement. Le SNUipp-FSU a donc rappelé la baisse passée du nombre de classes de découvertes depuis plusieurs années et a une nouvelle fois revendiqué une augmentation des propositions pour revenir au budget alloué par le passé.

Transport, mise à disposition des cars

Le SNUipp-FSU a rappelé que la suppression des cars par la Mairie privait les élèves des écoles élémentaires de Paris de sorties inaccessibles en transport en commun telle que, par exemple, la sortie Fontainebleau organisée dans le cadre des semaines sportives. Mme Cordebard est restée sourde à ces arguments et maintient cette suppression au motif principal de l'empreinte écologique de ces transports.

Concernant la limitation du nombre de tickets, la Mairie a rappelé qu'il n'y avait pas de limitation par école et qu'il s'agissait de discussion très serrée avec le STIF.

Les PVP

La Mairie a annoncé une création de postes en EPS mis au concours cette année et en Arts Plastique/Musique l'année prochaine. Le SNUipp-FSU a demandé une création suffisante pour évi-

ter la multiplication des PVP sur une même école. Celle-ci crée des difficultés organisationnelles mais surtout limite l'engagement plein et entier des PVP à l'équipe enseignante de l'école.

Retrait de deux livres de jeunesse : annulation de la décision municipale

Interrogée une nouvelle fois par le SNUipp-FSU au sujet du retrait de deux livres de jeunesse des BCD, Mme Cordebard a indiqué que ces livres resteraient finalement à disposition des BCD et que les accusations de censure étaient insupportables. Elle a également indiqué qu'un travail était en cours pour améliorer le processus dans la sélection de livres.

Stage syndical école maternelle

Jeudi 23 février de 9h à 16h30

L'an passé, dans l'esprit de l'université de printemps organisée tous les ans, le SNUipp-FSU Paris avait organisé une journée de stage spéciale maternelle en présence de Christine Passerieux et Bernard Devanne. Au regard de l'engouement qu'avait suscité ce stage, nous en proposons à nouveau un. Une journée de stage spéciale école maternelle est donc organisée jeudi 23 février de 9h à 16h30 dans les locaux du SNUipp-FSU national, 12 rue Cabanis, 14ème – M° Glacière. Cette journée est ouverte à toutes et tous. Pour pouvoir y assister, il suffit d'envoyer la lettre type (voir sur notre site : <http://75.snuipp.fr/>) à votre IEN au moins un mois avant le stage. Pour ne pas oublier, nous vous invitons à le faire dès maintenant. Par ailleurs, il est préférable de s'inscrire par mail auprès du syndicat : snu75@snuipp.fr.

Explorer le monde des objets Former des chercheurs dès la maternelle avec Jacqueline Bonnard

Le domaine « Explorer le monde », initiation au champ disciplinaire « Sciences et technologies » est une thématique peu travaillée par notre Institution en ce qui concerne l'école maternelle. Les objets du quotidien sont le reflet de notre culture et partir à la découverte le plus tôt possible des solutions multiples imaginées par l'homme pour répondre à ses besoins permet une mise en connivence avec ce domaine aux contours multiformes et en perpétuel renouvellement, mais offrant des clés de lecture du monde environnant. Mme Bonnard a écrit un ouvrage « Découvrir le monde des objets - Former des chercheurs dès l'école maternelle ». Cet ouvrage poursuit un double but :

- éclairer le lecteur sur la construction sociohistorique de cet enseignement puis le situer dans le contexte actuel ;
- donner envie aux professeurs des écoles d'explorer et de découvrir le monde des objets avec leurs élèves tout en installant chez ces derniers une posture de chercheur.

Lors de son intervention, Mme Bonnard répondra aux interrogations des enseignant-es sur la mise en œuvre du domaine « Explorer le monde des objets » au sein des écoles maternelles. Son intervention permettra de mettre en lumière les principes premiers d'une culture scientifique et technologique. S'appuyant sur un travail avec des enseignants d'école maternelle, elle proposera des pistes d'activités concrètes à mettre en œuvre dans les classes, amenant de nouvelles approches pédagogiques visant le développement et la structuration de la pensée des jeunes élèves.

Jacqueline Bonnard, institutrice puis professeure certifiée de technologie, agrégée de mécanique, est titulaire d'un DEA «Approches plurielles en sciences de l'éducation». Elle est également formatrice auprès des enseignant-es et responsable nationale du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN).

La scolarisation des moins de trois ans en débat avec Evelyne Collin-Rovelas

La scolarisation des enfants de moins de trois ans de milieu populaire constitue un des leviers pour assurer la réussite de tous les élèves. Cependant, pour que les très jeunes élèves tirent bénéfice d'une scolarisation précoce et pour convaincre les familles, il faut mettre en place des conditions particulières, au sein d'une organisation réfléchie, avec des enseignants volontaires et formés. Pouvoir être attentif à leurs besoins propres, les aider dans leur socialisation, développer le langage requièrent des classes spécifiques d'enfants de moins de trois ans avec des effectifs réduits et des pratiques pédagogiques adaptées. La scolarisation des moins de trois ans que nous soutenons, est exigeante : ATSEM, locaux scolaires adaptés avec du matériel spécifique, horaires assouplis, projet pédagogique... ainsi qu'une formation initiale et continue spécifique .

Malgré une légère augmentation en cette rentrée, notre académie demeure une des académies où les élèves de moins de trois ans sont le moins scolarisés.

A partir de projets mis en place concrètement dans les écoles, Evelyne Collin-Rovelas interviendra sur les modalités de mise en œuvre et les conditions nécessaires à la réussite de la scolarisation des enfants de moins de trois.

Evelyne Collin-Rovelas est IEN dans le Val d'Oise en charge de l'école maternelle ainsi que de la formation continue des enseignants. Elle est secrétaire générale adjointe du SNPI-FSU, le syndicat des IEN de la FSU.

Evaluation, Carrière, Promotion,...

Bouleversements en vue

Depuis juillet dernier, le ministère a entamé des discussions avec les organisations syndicales pour faire évoluer les modalités d'évaluation des enseignants. Celles-ci devraient entrer en vigueur à la rentrée 2017. Ce dossier est particulièrement important pour notre profession, c'est pourquoi le SNUipp-FSU l'avait consultée sur les premières propositions pour pouvoir mieux porter ses attentes. Si toutes les demandes du syndicat n'ont pas été entendues, il a obtenu des évolutions. Dans le même temps, des discussions ont eu lieu sur la carrière des enseignant-es. À partir de janvier prochain, la carrière des enseignants des écoles sera progressivement renouvelée. Le système de promotion actuel sera complètement trans-

formé. Le SNUipp-FSU propose sur son site internet national une série de fiches téléchargeables qui détaillent les différentes mesures.

Afin d'en débattre et d'exposer l'ensemble de ces mesures, le SNUipp-FSU Paris invite l'ensemble des collègues à une réunion d'information syndicale le mardi 13 décembre à 16h. La réunion se déroulera dans les locaux du SNUipp-FSU national, 12 rue Cabanis, 14ème – M° Glacière. La participation à cette réunion permettra de déduire 3h des animations pédagogiques dans la limite de 9h par an. Nous vous remercions d'envoyer un mail au syndicat pour nous informer de votre présence.

Réunion d'information syndicale PPCR

(Evaluation, Carrière, Promotion, ...)

Mardi 13 décembre à 16h

Dans les locaux du SNUipp-FSU national, 12 rue Cabanis, 14ème – M° Glacière

Nouveau corps des psychologues scolaires

Mise en œuvre du décret, nouveau concours, ...

La création du nouveau corps des psychologues de l'Education nationale sera effective avec la parution prochaine du décret, prévue en janvier. Le nouveau concours est annoncé pour avril. La mise en application du décret est prévue pour le 1er septembre 2017.

Après la publication du décret s'ouvrira une période de choix statutaire pour les psychologues des écoles avec deux possibilités :

- ▶ l'intégration dans le nouveau corps
- ▶ le détachement (maintien du statut de PE).

Afin d'échanger sur le corps, le statut et le métier, le SNUipp-FSU Paris organise une réunion d'information syndicale le vendredi 13 janvier 2017 la Bourse du travail de 9h à 15h. Cette réunion sera ouverte à toutes et tous et animée par Françoise Dalia, co-responsable du collectif national des psychologues du SNUipp-FSU. Afin de pouvoir y participer, il suffit d'envoyer la lettre-type ci-contre à l'IEN.

Réunion d'information syndicale Psychologue scolaire

Vendredi 13 janvier de 9h à 15h

Bourse du travail, Annexe Turbigo, 67 rue de Turbigo, 3ème

Exclu-es de la revalorisation

Mobilisation nationale au ministère le 30 novembre

Le SNUipp-FSU lance une journée d'action nationale avec un rassemblement à Paris devant le ministère avec tous les "exclus de la revalorisation". Malgré la réouverture des discussions obtenue par le SNUipp-FSU, 15 000 enseignants restent encore exclus du versement de l'ISAE ou d'une indemnité équivalente.

S ecrétaires de CDOEA, enseignants mis à la disposition des MDPH, ceux exerçant en milieu pénitentiaire, en classe relais ou en centre éducatif fermé, enseignants affectés au Cned, en ERDP, au CRDP ou dans le réseau Canopé, enseignants en PACD et PALD, coordonnateurs REP, conseillers pédagogiques, enseignants en SEGPA, EREA et ULIS, enseignants référents, PEMF, TICE, tous ces collègues ont en commun de ne pas avoir bénéficié de la revalorisation de 1 200 euros correspondant au montant de l'ISAE.

Que leur fonction ou leur situation les en écarte, qu'ils n'en perçoivent qu'une partie ou qu'ils touchent une indemnité

moins importante, le SNUipp-FSU revendique une équité de traitement entre tous les enseignants et demande la révision de leur situation afin de leur permettre de bénéficier de la même revalorisation que la grande majorité de leurs collègues, et ce, avec effet rétroactif au 1er septembre. Le SNUipp-FSU appelle tous les enseignants "exclus de la revalorisation" à se mobiliser le 30 novembre prochain à l'occasion d'un rassemblement devant le ministère, ainsi que dans les départements. Il demandera une entrevue à la ministre de l'Éducation nationale pour faire valoir la situation de chaque catégorie de personnels.



Rassemblement - Mercredi 30 novembre à 13h30

Rendez-vous Métro Sèvres-Babylone

Carrière

Permutations nationales, promotions, LA directeur/trice

Pour toutes les opérations administratives, n'hésitez pas à nous joindre par mail ou par téléphone.
Mail : snu75@snuipp.fr. Tél : 01 44 62 70 01.

Permutations nationales

Les demandes informatisées pour changer de département se dérouleront jusqu'au 6 décembre 12h via le serveur SIAM sur Iprof. La note rectorale cadrant cette opération est accessible sur notre site : <http://75.snuipp.fr/>.

Les collègues sont invités à remplir une fiche de contrôle syndical, depuis notre site : <http://75.snuipp.fr/?-Mouvement-inter-dept->

Promotions

La CAPD qui étudiera les changements d'échelons se déroulera le 8 décembre. Elle ne concernera pas les passages à la hors-

classe, qui seront étudiés en mars. Les opérations de vérification sont longues pour les représentant-es du personnel. Aussi, après avoir vérifié sur leur Iprof, les collègues qui sont promouvables cette année scolaire sont invités à remplir la fiche de contrôle syndical en ligne.

Liste d'aptitude

La CAPD du 8 décembre examinera la liste d'aptitude à la fonction de direction. Les collègues concernés peuvent contacter le syndicat pour connaître leur résultat avant la CAPD. Ils peuvent également demander la lecture de l'avis de la commission et de l'IEN en séance.

Logement à Paris

Compte-rendu de l'audience avec le rectorat

Suite à la demande d'audience envoyée début septembre, le SNUipp-FSU a été reçu par Mme la Secrétaire générale, le DRH et le chef de bureau des affaires médicales et sociales. Le but de cette audience était de réaffirmer nos revendications en la matière et d'échanger sur les possibilités de logement sur Paris via le rectorat. Nous avons tout d'abord rappelé notre demande d'**augmentation de l'indemnité de résidence** en Ile-de-France qui est trop faible au regard du coût de la vie à Paris. Nous avons aussi réaffirmé la nécessité pour l'Education Nationale d'**engager une politique plus volontariste pour loger ses agents**, ce que font d'autres ministères. Outre les conséquences sur la vie personnelle et professionnelle des agents, le coût de la vie et l'augmentation du coût du logement rendent notre académie de moins en moins attractive. Cette situation a pour conséquence une réduction drastique des possibilités de muter hors du département.

En Ile-de-France, 50 000 logements sont réservés pour la fonction publique. Avec le taux de rotation, il y en a 4 500 de disponibles par an. Au sein de la fonction publique, d'après le rectorat, le MEN est le plus gros demandeur et le mieux pourvu (IATOSS la plus grosse partie, Enseignants et Enseignants du Supérieur).

Pour postuler

Pour s'inscrire auprès du rectorat, il faut d'abord disposer d'un numéro unique régional. Ensuite, le dossier est validé par les services du bureau logement puis l'agent peut postuler à la bourse au logement (BALAE). La procédure est la même pour tous les agents de l'état. L'instance qui chapeaute la procédure d'attribution des logements pour l'agent de l'état est la DRIHL (explication, lien vers le livret).

Portail BALAE

Une nouvelle interface est en cours de livraison. Cette fois-ci, le nombre de points du demandeur apparaîtra immédiatement. Nous avons aussi demandé que le nombre de postulants soit indiqué et surtout que les raisons de la non-sélection pour un logement soient connues pour les postulants. Enfin, nous avons alerté le rectorat sur la temporalité extrêmement longue, surtout quand les procédures d'attribution sont problématiques (attente de la signature du candidat précédent, logement plus disponible auprès du bailleur...) Le rectorat a confirmé qu'il fallait faire remonter systématiquement les problèmes rencontrés afin qu'ils puissent essayer de faire accélérer le déblocage du dossier.

Temps d'attente

La bourse aux logements s'adresse à tous les agents demandeurs d'Ile-de-France. En 2015, pour 2069 demandes actives, 470 baux ont été signés dont 224 à Paris. Il reste donc trop de demandeurs qui n'obtiennent pas satisfaction et nous avons demandé le temps moyen d'attente, sachant qu'il existe les cas des urgences sociales (absence totale de logement, situation de violence intrafamiliale, événement grave sur le lieu de résidence, situation de handicap) qui donnent la priorité aux demandeurs. Cependant, la notification DALO n'est pas considérée comme une priorité par la DRIHL. Suite à notre intervention, le rectorat va poser la question du croisement de ces fichiers.



Faire connaître l'action sociale

L'action sociale du rectorat propose de nombreux services aux agents. Malheureusement, les agents ne sont pas toujours informés des services auxquels ils peuvent prétendre (logement, chèques-vacances, coupons-sports...) Le SNUipp-FSU Paris a demandé d'envoyer un exemplaire papier dans chaque école. Les mails sont une avancée, mais ne sont pas suffisants lorsqu'ils sont noyés au milieu d'autres mails.

Permanence du bureau logement

Nous avons souligné la difficulté de contacter le bureau du logement par téléphone, ils nous ont assuré qu'ils répondent bien au téléphone lors des permanences téléphoniques. Cela dit, nous avons indiqué que les horaires ne sont pas compatibles avec nos horaires de classe. Il en va de même pour les horaires d'accueil du public, le bureau étant ouvert seulement le matin et les après-midis sur rendez-vous. Le rectorat a indiqué qu'ils allaient réfléchir à notre proposition d'élargir ou de modifier les horaires afin que les professeurs des écoles aient un contact facilité.

